

360/20

EC/IRLB

COMMUNE DE GUERLESQUIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance publique du 4 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatre décembre à dix-huit heures, le conseil municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,

Présents : Éric CLOAREC, Chantal COLLÉOU, Christiane DUGAY, Aurélien FERRAND, Sonia FLOCH, Jean-Hervé GOARNISSON, Annick LE GALL, Rémy LE MEUR, Laurence LE ROY-TASSEL, Éric LE SCANFF, Cyrielle MOY, Françoise NORMAND, Hervé TILLY, Édouard TROLES, Paul UGUEN

Absents : Néant

Procurations : Néant

Secrétaire de séance : Cyrielle MOY

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 novembre 2025

Objet : Subvention d'équilibre au budget Groupe scolaire

Monsieur Le Maire informe les membres du conseil municipal que dans sa délibération n°322/20 du 17 mars 2025 correspondant au vote du budget primitif (principal et groupe scolaire), le BP 2025 dans son chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » prévoyait une subvention de fonctionnement au budget annexe Groupe scolaire.

Monsieur Le Maire informe les membres du conseil municipal que cette subvention au budget annexe Groupe scolaire doit être délibérée en conseil municipal avant le 31 décembre 2025, afin d'autoriser le mouvement des fonds au budget groupe scolaire.

Monsieur Le Maire précise que le montant de cette subvention d'équilibre s'élève à 124 397,92 €.

Monsieur Le Maire propose aux membres du conseil municipal de bien vouloir délibérer sur cette subvention d'équilibre au budget annexe Groupe scolaire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide cette subvention d'équilibre d'un montant de 124 397,92 € au budget Groupe scolaire.

Pour extrait conforme,


Le Maire,
Eric CLOAREC

La secrétaire de séance,
Cyrielle MOY